MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat : SCOL--

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) DDFIP Seine et Marne à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de DDFIP Seine et Marne.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR85ZZZ523832

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, prénom : Adresse :	DDFIP Seine et Marne
Code postal :	
Ville:	
	55
DESIGNATION	NU COMPTE À DEDITES
DESIGNATION DU COMPTE À DEBITER	
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)
Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif Paiement ponctuel	
Signé à :	
Le (JJ/MM/AAAA) :	Signature :
DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEI MEME ET LE CAS ECHEANT):	L LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-
Nom du tiers débiteur :	
_	

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel:

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par DDFIP Seine et Marne. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec DDFIP Seine et Marne.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et sulvants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.